

Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion

Professionnelle, un programme pour s'en sortir

Nous intervenons en milieu pénitentiaire pour aider les détenus à clarifier leur projet professionnel ou à l'élaborer de A à Z.



Depuis 2016, AIDER accompagne chaque année plus de 500 détenus vers l'insertion professionnelle.

L'enjeu est de taille, quand on sait qu'un projet professionnel est quasiment toujours exigé pour bénéficier d'un aménagement de peine.

Et les statistiques le montrent : une sortie de prison « aménagée » réduit le risque de récidive.

Des temps individuels pour faire le point

Des rendez-vous réguliers avec une conseillère permettent aux personnes d'identifier précisément leurs atouts, les compétences déjà acquises et leurs centres d'intérêt. Le but étant de construire un projet professionnel réaliste et réalisable qui sera le plus satisfaisant possible. Ici, on développe ses capacités d'expression et, si nécessaire, on reprend confiance en soi pour exercer son pouvoir d'agir.

Des temps collectifs pour s'informer et échanger

Dans l'objectif d'améliorer sa connaissance du marché de l'emploi et des évolutions du monde du travail, les ateliers collectifs favorisent les interactions entre les participants. Il y a de la place pour les idées de tous, dans une ambiance sérieuse et respectueuse. C'est aussi le lieu pour s'exercer à la communication orale et non verbale et se préparer aux entretiens d'embauche et aux rencontres avec les recruteurs des centres de formation.

Un travail sous le signe du partenariat

En détention, nous pouvons solliciter les professeurs de l'Education Nationale, le service travail formation, les conseillers du SPIP... A l'extérieur, c'est tout un réseau qui peut être mobilisé pour favoriser la réussite des projets professionnels : entreprises d'insertion, centres de formation, Pôle Emploi et Mission Locale, réseaux d'entreprises partenaires. Et à l'extérieur, le programme peut continuer avec les personnes orientées dans des quartiers de « semi-liberté ».

L'accès au programme se fait via une prescription des Conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Toute personne concernée par la réinsertion des détenus peut proposer une orientation.

En fonction des besoins et des souhaits des détenus, 3 types de suivis sont proposés :

1. Bilan et évaluation
2. Projet d'insertion professionnelle
3. Se préparer à l'emploi

AIDER intervient dans les centres pénitentiaires en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Renseignements : Nathalie PIDOUX au 04 79 84 44 94